

Vandalisme au refuge faunique Marguerite-D'Youville

Des arbres coupés illégalement sur le territoire protégé de l'île Saint-Bernard!

(Châteauguay, le 13 juin 2013) – C'est avec un grand désarroi qu'un employé d'Héritage Saint-Bernard a constaté lundi dernier qu'une dizaine d'arbres ont été abattus en bordure du sentier dans le secteur du pont de la Sauvagine. Le méfait a eu lieu entre le vendredi 7 juin et le matin du lundi 10 juin. Les arbres coupés illégalement, de diamètre variant entre 5 et 20 cm, avaient été plantés par des employés d'Héritage Saint-Bernard au début des années 2000. Les frênes et l'érable abattus sans raison apparente étaient donc âgés d'une douzaine d'années déjà. Le coût pour remplacer des arbres de cet âge et de cette taille peut être très élevé.

Le coordonnateur à la protection et l'aménagement du territoire d'Héritage Saint-Bernard, Dominic Gendron, se dit très déçu de constater un tel comportement : « Nous nous expliquons mal comment des gens ont pu agir de la sorte. Beaucoup d'énergie et de temps ont été consacrés à la protection et à l'aménagement de ce territoire qui profite à tout le monde. Après toutes ces années d'efforts, un individu a décidé sans raison de simplement détruire une partie du travail accompli. Je trouve ça fâcheux et franchement, ça me dépasse. »

«Les arbres étaient plantés dans un secteur de l'île très peu boisé et ils s'avéraient être des éléments essentiels de l'habitat de plusieurs espèces d'oiseaux comme le Merlebleu de l'Est et le mélodique Goglu des prés.» a ajouté Dominic Gendron. L'équipe de patrouilleurs bénévoles et les employés d'Héritage Saint-Bernard ont rapidement été informés de la situation et dorénavant, ils redoubleront de vigilance afin d'éviter que de tels événements se reproduisent. La fréquence des patrouilles sera aussi augmentée le soir et la nuit.

Héritage Saint-Bernard, encourage vivement les gens qui auraient constaté quelque chose en lien avec cet évènement à communiquer avec le service de Police de Châteauguay. Comme la coupe d'arbres a eu lieu dans le secteur du pont de la Sauvagine, il est possible qu'une personne témoin ait pu observer les malfaiteurs à partir du pont de la Sauvagine. Il s'agit d'un méfait et le responsable de ce geste pourrait être accusé en vertu du code criminel.



Source : Dominic Gendron, Héritage Saint-Bernard, 450 698-3133 poste 226
dominic.gendron@heritagestbernard.qc.ca

Photos : Arbres coupés,
Crédit : Héritage Saint-Bernard